

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 04/11/2024

Reçu en préfecture le 04/11/2024

Publié le 04/11/2024

**Auteur** = Martial SIMONDANT – Maire  
ID : 038-213800154-20241025-D20241025\_12-DE

Nombre de conseillers en exercice : 10  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 6  
Nombre de suffrages exprimés : 16

**VOTES :**

**Contre : 0 Pour : 16 Abstentions : 0**

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

**Délibération n° D 2024-10-25 / 12**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq octobre, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Date de la convocation : 16 octobre 2024

**Présents :** SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, LAMOURY Michelle, GUETAT Suzanne, CROUZET Rémy, GUILLAUD Baptiste, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, SAUNIER Isabelle.

**Absents avec pouvoir :** Grégory DURAND donne pouvoir à Rémy CROUZET, Alexandra GAUTIER donne pouvoir à Evelyne METRAL, Christian BOUVIER donne pouvoir à Isabelle NATIVEL, Laetitia PIOLAT donne pouvoir à Pascal CHAUVIN, Brigitte LEMOINE donne pouvoir à Julien ROUSSILLON, Pascale GREA donne pouvoir à Suzanne GUETAT

**Absents :** PIGNARD Laurence, JACQUENOT Stéphane, GALLIFET Bernard

**EGLISE – TRAVAUX DE RENOVATION  
DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE**

Monsieur le Maire rappelle le projet de travaux de rénovation de l'église d'ARTAS.

La phase de diagnostic étant terminée, il est proposé d'acter un nouveau plan de financement pour la phase conception réalisation ainsi que pour les travaux de la phase 1 (clocher roman).

**PHASE CONCEPTION/REALISATION ET TRAVAUX PHASE 1**

Conseil Départemental de l'Isère (30% plafonné à 80 000€)	80 000 € HT
Auto financement (70%)	188 600 € HT
	-----
	268 600 € HT

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :**

- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus pour l'église d'Artas
- **DECIDE** le lancement de la phase conception réalisation en vue de la première phase de travaux
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget
- **DECIDE** de solliciter auprès du Département de l'Isère l'attribution des subventions pour ce projet conformément aux plans de financement ci-dessus
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches relatives à cette demande
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette demande

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,

Le Maire  
M. SIMONDANT

La secrétaire de séance  
M. LAMOURY

